

RAPPORT D'AVANCEMENT ANNUEL
Période couverte : 20 avril à décembre 2017

Le présent rapport couvre l'avancement du projet dans la période entre le 20 avril 2017 (date de signature de la lettre d'agrément) à fin décembre 2017. Suite à une première mission d'appui de la Banque le 20 et 21 juillet 2017, ONG SAHA a commencé la mise en place de l'équipe du projet ainsi que les préparations des premiers dossiers à soumettre à la non objection de la Banque durant les mois d'août et septembre 2017. Les activités opérationnelles n'ont pu débuter effectivement qu'à partir de la fin de septembre 2017, date à laquelle l'argent est arrivé dans le compte de l'ONG SAHA. Ainsi, il s'agit du premier rapport d'avancement livré par ONG SAHA et ses partenaires.

1. Réciendaire et profil du projet

Pays:	Madagascar
Titre du projet	Citizen Involvement in Municipal Service Improvement (CIMSII)
Réciendaire	SAHA (Soa Afafy Hampahomby ny ho Avy)
Durée du projet	20 avril 2017 – 31 janvier 2020
Montant total de la subvention	700 000 US\$
Date et montant de la première décaissement:	25 septembre 2017 – 63 000 US\$
Date et montant de la dernière décaissement	25 septembre 2017 – 63 000 US\$
Directeur du projet (nom /email/numéro de téléphone/Skype ID) :	Nom : Harilanto Ravelomanantsoa Email : harilanto.ravel@gmail.com Téléphone : +261 34 93 338 65 Skype ID : harilanto.ravel

2. Données de base sur le projet

TABLEAU 1. Zones de couverture et groupes cibles du projet	Valeurs cibles atteints au cours de la période de rapportage	Valeurs cibles prévus dans le projet	Total des valeurs cibles dans le pays
Zones de couverture			
Nombre de régions:	1	4	22
Nombre de districts	4	7	119
Nombre des communes	10	46	1 693
Nombre d'installations de services publics (Exemples : Cliniques locales, Hôpitaux, /Collèges)			
Nombre des bénéficiaires			

Homme	A remplir une fois la base de données remplies	A remplir une fois la base de données remplies	
Femme:	A remplir une fois la base de données remplies	A remplir une fois la base de données remplies	
Enfants	A remplir une fois la base de données remplies	A remplir une fois la base de données remplies	
Total:	130 000 (10 communes)	800 000 (selon l'estimation faite par ONG SAHA lors de l'élaboration du document du projet en 2016)	23 812 681 (source : INSTAT ; UN Data, statistique sur Madagascar 2015)
Nombre des OSC bénéficiaires non-exécutant : (Exemple : OSCs, COBA, les ONG, les associations des citoyens, les unions, etc) :			
Total:	A remplir une fois la base de données remplie	A remplir une fois la base de données remplies	

Tableau 2. Partenaires et parties prenantes clés du projet		
Noms des OSC partenaires formelles du projet (et d'autres types de partenaires officiels, le cas échéant)	Forme de partenariat (contrat ou accords)	Montant transféré / payé aux partenaires (depuis le début du projet)
1. HELVETAS	Contrat	0
2. RTRSM	Contrat	82 \$
3. COALITION DES RADIOS	Contrat	0
4. SIF		0
5. ROHY	Accords de principe	0
Institution des secteurs publics & contreparties avec lesquels le projet collabore directement à titre formels et informels au cours de la période de rapportage		
Le secrétaire général de la Région de Vakinankaratra La coordinatrice de l'ONCD, Madame Anjara Manantsara et son équipe Le Directeur de l'Appui à la Gestion Foncière décentralisée (DAGFD), Monsieur Laza Raharo Andriamanjato Le Coordonnateur Général de PAPSP/PREA, Monsieur Bali Andriantseheno et son équipe		
Autres bénéficiaires ou parties prenantes clés du projet rencontrés au cours de la période de rapportage		
Les institutions du secteur public national et local	Le ministère de la santé par le biais du District de santé Analamanga a été représenté et a pris part aux échanges lors de l'atelier de lancement national. Des échanges se poursuivront avec le projet afin d'affiner les stratégies opérationnelles du projet en matière de suivi et amélioration de la redevabilité sociale dans le secteur santé dans les communes.	
Autres	Il a été évoqué lors de l'atelier de lancement national la possibilité de complémentarité entre CIMSI et les deux	

	programmes PIC (auprès des communes de DIANA) et CASEF (relatif au secteur foncier à Analamanga et Vakinankaratra)
--	--

TABLEAU 3. Suivi des résultats clés			
Résultats intermédiaires sélectionnés	Indicateurs	Valeurs cibles pour la période de rapportage (matrice de résultats)	Données issues du suivi durant la période de rapportage
1. Renforcement des structures locales de concertation (SLC) dans les communes ciblées par le projet	1.1. Pourcentage de communes cibles qui appliquent pleinement le processus de budgétisation et de suivi participatif	0	<ul style="list-style-type: none"> Choix du secteur objet de suivi par les citoyens et objet de la planification participative, 5/10 des communes pilotes ont des expériences préalables en matière de budgétisation participative (Mahavelona, Ambohitromby, Talata Angavo, Vinaninkarena, Sahanivotry Manandona)
	1.2. Pourcentage de communes cibles ayant rendu accessibles et disponibles aux citoyens leur rapports d'exécution budgétaire (y compris les dépenses et les procédures de recouvrement)	0	<ul style="list-style-type: none"> 5/10 des communes pilotes affichent leur budget, les impôts recouverts au niveau du chef-lieu de commune (Talata Angavo, Masindray, Antotohazo, Ambohitromby, Mahavelona)
	1.3. Pourcentage de communes cibles effectuant des réunions annuelles avec les SLC et les OSC pour discuter des rapports financiers et analyser les problèmes de gestion budgétaire et financière	0	<ul style="list-style-type: none"> 3/10 des communes pilotes ont mis en place des SLC mais ne sont pas fonctionnelles (Antanetikely, Mahavelona, Tsiafahy) 5/10 des communes pilotes ont des mécanismes de concertation pour discuter du budget
2. Améliorer la transparence et la responsabilité des services décentralisés dans les régions ciblées.	2.1. Nombre d'accords formalisés entre les groupes de communes (OPCI/AC) avec les services techniques de l'Etat sur la transparence du plan directeur sectoriel et l'allocation des ressources (dans les secteurs santé, éducation, foncier).	2*	<ul style="list-style-type: none"> AC FTI : Pas d'accords formel établi mais collaboration entre AC FTI et service foncier (FI PLOF, Opération combinée fiscalité foncière) <i>Processus d'élaboration de la convention FTI/CIMSI qui sera terminé après le choix des secteurs à suivre au niveau des deux OPCI Fandrosoana et AC FTI</i>

	2.2. Nombre de régions où l'information sur l'allocation budgétaire pour les services décentralisés (santé, éducation, terre) du gouvernement central est publiée ou publiquement disponible	1	Cet indicateur devrait concerner soit Analamanga soit Vakinankaratra. L'appui de CIMSI n'est pas encore précisé pour les deux régions ni le secteur du service objet de la publication. La démarche prévue par le projet commence au niveau des communes pilotes.
3. Partage du savoir, et apprentissage et gestion de projet.	3.1. <u>Apprentissage pour des résultats améliorés :</u> Description des adaptations de la stratégie et du plan opérationnel du projet suivant les leçons tirées et les informations/ données fournies par le système de suivi- évaluation du projet	2*	L'adaptation a concerné le plan opérationnel dès le début de la mise en œuvre, qui a abouti au PTBA 1.
	3.2. <u>Connaissances accrues des politiques publiques qui informent les stratégies en matière de redevabilité sociale.</u> Produits de gestion de connaissances relatifs aux facteurs économiques et politiques ainsi qu'aux dynamiques affectant le processus de redevabilité sociale généré par le projet, et sur la manière de mettre à l'échelle ce processus	1*	Pas encore réalisé, car le système de suivi-évaluation n'est pas encore opérationnel.
<p>(*) : Indicateurs prévus être atteints après une année effective (12 mois) d'intervention du projet ROHY n'existait pas lors de l'élaboration du projet, mais lors de l'exécution du projet, ROHY a mis en œuvre un projet de redevabilité dans l'utilisation des fonds alloués aux FDL et PREA dans les services communales et dans le secteur éducation</p>			

* Le cadre de résultats mis à jour doit être inclus dans l'annexe.

3. Rapports narratifs

Cette section comprend l'évaluation qualitative du bénéficiaire basé sur une analyse interne, des exemples et d'autres types de preuves provenant du suivi du projet et des observations pour illustrer les progrès, y compris les changements et les résultats graduels, les retombées et les résultats prévus et imprévus en vigueur.

3.1 Les facteurs contextuels pertinents au cours de la période de rapportage ainsi que la réponse du projet ou la réponse anticipée
- L'effort de la société civile nationale d'organiser des débats publics citoyens autour de la Loi de Finance et la mise en place de Budget Citoyens par le MFB, depuis presque 2 exercices budgétaires consécutifs, ouvrent les possibilités pour le projet de faire remonter au niveau national les arguments pour augmenter les ressources

allouées aux secteurs sociaux de base. De plus, le projet compte bien engager des échanges avec les responsables au niveau du ministère de finance/ budget pour harmoniser les initiatives sur l'élaboration de l'outil budget citoyen au niveau des communes.

- Le processus de réforme du secteur foncier en cours depuis 2014 au niveau national renforce la pertinence de l'intervention de CIMSI sur le secteur foncier, le projet contribue ainsi à la génération d'expériences locales autour du renforcement de la participation citoyenne et de redevabilité sociale dans ce domaine. Le projet développera un partenariat stratégique avec l'organe chargé de suivre la réforme foncière au sein du Ministère.
- Le retard des subventions des communes affecte la mobilisation de leurs ressources disponibles pour les investissements, ce qui réduit significativement les réponses concrètes des communes aux sollicitations des citoyens. Pour la plupart des communes cibles du projet CIMSI, beaucoup d'attentes en matière de subventions directes des besoins sectoriels ont été exprimées et le projet est sollicité pour des appuis financiers directs. L'équipe opérationnelle a apporté les explications nécessaires pour une bonne compréhension de la philosophie du projet. La stratégie du projet sera avant tout de soutenir les efforts pour la mobilisation des ressources endogènes, tout en appuyant les acteurs communaux à accroître leurs capacités de négociations et de mobilisations de partenariat. Par ailleurs, l'imminence d'une subvention de 1.000 communes par le FDL (5.000 \$/ commune) a été annoncée, ce qui augmentera les ressources d'investissement pour les communes bénéficiaires. Pour les communes partenaires du projet bénéficiaire de ce fonds via FDL. Les appuis en matière budgétisation participative sont à privilégier, suivant les cas et les besoins, cela pourrait être assuré par FDL ou par d'autres facilitateurs comme CIMSI si les communes cibles sont les mêmes.

Annexé à ce rapport est une note sur l'analyse des facteurs contextuels relatifs aux 3 secteurs (santé, éducation et foncier) au niveau des 10 communes pilotes. Il s'agit pour le moment d'analyse sommaire car les informations plus étayées et explicites proviendront de l'étude « baseline » que le projet est en train de lancer.

3.2. Comment le projet a-t-il progressé par rapport aux dimensions ci-dessous ?.

a) Engagement direct avec les homologues gouvernementaux

Représentants de la Région de Vakinankaratra :

La première prise de contact avec la région Vakinankaratra, concernée à partir de l'année 1 du projet a été faite à l'occasion de la cérémonie de lancement national officiel du projet, avec la présence du Secrétaire Général de la Région. Le président de l'OPCI Fandrosoana, Maire de la Commune de Vinaninkarena a été également présent durant lors du lancement officiel national.

Direction d'Appui à la Gestion Foncière décentralisée (DAGFD) au niveau du Ministère M2PATE : l'intérêt commun avec CIMSI consiste à la mise en œuvre de la réforme foncière sur l'aspect « redevabilité » (tel qu'il est défini dans **l'orientation 4** : Améliorer et mettre en synergie la décentralisation et déconcentration en gestion foncière, et **l'orientation 5** dans la Lettre de Politique Foncière : s'engager sur la transparence et la redevabilité) autour de la gestion du foncier. L'outil Observatoire du Foncier est intéressé à recueillir toute information émanant des expériences du projet sur le sujet de redevabilité sociale dans le domaine « foncier ». Pour le CIMSI, la collaboration est pertinente dans le cadre de la composante « gestion des connaissances » du CIMSI.

PAPSP/PREA (programme de réforme de l'Etat et de l'Administration) : une réunion avec la coordination nationale du PAPSP/ PREA a abouti à la prise de connaissance des objectifs en matière de Redevabilité sociale/ participation citoyenne, et de l'approche « société civile » du projet CIMSI.

La concrétisation de la complémentarité entre CIMSI et PAPSP se fera en partie à travers la convention à établir entre CIMSI et ROHY, ce dernier reçoit un financement de PAPSP pour la réalisation d'enquête évaluative du service public communal dans le cadre de l'éducation

b) Construction de coalitions avec des alliés formels et informels pour atteindre les objectifs du projet

La collaboration entre ONG SAHA et ROHY (plateforme des OSC ayant une couverture nationale) va être axée sur la mise à l'échelle des bonnes pratiques identifiées en matière de demande de redevabilité des citoyens. Cela pourra toucher les 3 secteurs à la fois : éducation, santé et foncier.

c) Les institutions de redevabilité de l'État

Pas de réalisations pour le moment. Le projet a prévu de collaborer avec les tribunaux administratifs.

d) Renforcement des capacités des bénéficiaires directs du projet et des parties prenantes clés:

Bureaux exécutifs des Communes : des visites de courtoisie et des séances de présentation du projet auprès des Responsables communaux, dont les Maires et les Membres de bureau exécutif pour 10 communes à Analamanga et Vakinankaratra ont été faits. Ces activités ont permis de savoir les intentions et orientations de ces acteurs par rapport au choix du secteur à suivre parmi les 03 dont éducation, santé et foncier. La situation réelle de leur instance de concertation communale (que soit SLC formalisée ou pas formalisée, ou autre type d'instance) a été connue, de même que les documents disponibles par rapport à la planification et la gestion budgétaire. L'équipe du projet a pu partager directement avec ces acteurs les principes clés et l'approche globale du projet. Toutes les 10 communes sont prêtes à s'engager vers la formalisation du partenariat avec le projet CIMSI à travers une convention de partenariat, qui seront élaborées et signées au début de l'année 2018.

Représentants des communes membres de l'Association des Communes FTI à Ankazobe/ Analamanga : une réunion à Ankazobe a été l'occasion pour l'équipe du projet de présenter le projet au niveau du bureau de l'Association des Communes et des membres. Le choix des 4 communes pilotes a été effectué, à savoir les CR Antotohazo, Talata Angavo, Ambohitromby, Mahavelona.

L'intervention de CIMSI est vue comme un renforcement et une consolidation des efforts et des acquis de FTI en matière de gouvernance locale. Les communes ont également évoqué leur souhait pour CIMSI de poursuivre les actions de plaidoyers auprès des services techniques déconcentrés pour apporter plus de ressources dans les secteurs prioritaires du district

Coaching de proximité auprès du réseau RTRSM :

Etant donné le degré d'organisation du réseau RTRSM, l'équipe du projet a assuré un coaching opérationnel et organisationnel auprès des acteurs de ce réseau grantee du projet. Il s'agit de la mise en place d'un comité de gestion à partir d'organisation d'Assemblée Générale de tous les membres. Ce comité de gestion est devenu l'interlocuteur direct du projet depuis l'élaboration de la convention de partenariat entre SAHA et RTRSM dans le cadre du projet CIMSI, il est également responsable de la mise en œuvre des activités décrite dans cette convention.

Dans le cadre du processus de mise en œuvre des actions, RTRSM a lancé un appel à manifestation d'intérêt afin d'identifier les OSC affiliées au réseau potentiellement mobilisables pour réaliser les activités opérationnelles. Le rôle attribué au comité RTRSM est de conduire un processus d'engagement contractuel des OSC qui vont assurer les actions décrites dans les TDR de RTRSM, en l'occurrence le processus d'évaluation citoyenne communautaire des services communaux. Le projet a appuyé le comité RTRSM à conduire le premier pas de ce processus qui est l'appel à manifestation d'intérêt (AMI), consistant à l'élaboration des TDR de l'AMI, des critères de choix ; la diffusion des informations de manière transparente et inclusive. 09 OSC, toutes membres de RTRSM, ont répondu à l'AMI. Le prochain pas concerne le lancement des TDR et le choix des OSC, jusqu'à l'engagement contractuel.

e) Apprentissage adaptatif interne

Comme les activités opérationnelles ne sont pas encore bien avancées, il n'y a pas encore lieu de parler d'adaptation à partir de la gestion de connaissance. Toutefois, le projet a collecté auprès des OSC partenaires les outils de « redevabilité sociale » déjà existants (RTRSM et Coalition des RADIOS), et a organisé un atelier spécifiquement axé sur les outils d'évaluation communautaire, au cours duquel les acteurs dans les réseaux des OSC grantees ont pu partager leurs expériences en la matière. Des appuis spécifiques du partenaire Helvetas ont eu lieu à travers le partage de leurs outils et expériences similaires dans d'autres pays. Par ailleurs, les rencontres directes avec les Elus et les Responsables des communes partenaires servaient également à identifier leurs pratiques réelles et l'existant en matière de mécanismes de redevabilité sociale.

Sur la base des informations et des connaissances obtenues, l'équipe du projet a affiné les outils « guides » qui seront déployés au niveau des premières 10 communes pilotes.

En matière de gestion de connaissance, la participation de deux membres de l'ONG SAHA (le Directeur de l'ONG SAHA et le Directeur du Projet CIMSI) au forum annuel 2017 de GPSA mondial a permis de mieux s'imprégner des stratégies en matière de redevabilité sociale déjà appliquées par les autres projets GPSA sur le plan international, ainsi que les grands défis du moment par rapport à l'institutionnalisation des mécanismes de redevabilité sociale. Tous les acquis de cette participation vont alimenter aux réflexions de l'équipe et de ses partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du projet CIMSI. Particulièrement, les acquis de ce forum ont servi à l'élaboration de la note analytique sommaire des contextes au niveau des communes pilotes, à la conception du manuel de suivi et évaluation du projet, et à l'introduction des partenaires du projet aux concepts/ stratégies de redevabilité sociale adoptés par le projet.

3.3 Comment les données sont-elles générées pour la redevabilité sociale ? Comment elles ont été utilisées et par qui?

Une enquête baseline détaillée se déroulera au premier trimestre 2018 et fournira les données sur les mécanismes de redevabilité au niveau local.

3.4 Quelles preuves avez-vous trouvées sur la possibilité et la probabilité de prendre l'intervention pour une mise à l'échelle? S'il vous plaît réfléchir sur ce qui suit:

a) Les retombées éventuelles de l'intervention :

L'intervention de CIMSI dans le domaine de la santé pourrait renforcer les acquis des autres communes CIMSI déjà bénéficiaires des autres projets tels que SANTENET 2, MAHEFA (Nord et Nord Ouest) qui ont renforcé l'évaluation communautaire citoyenne en matière de santé.

b) Potentialité d'institutionnalisation et / ou d'intensification des pratiques de redevabilité sociale promues par le projet (Potentiel et intérêt des partenaires gouvernementaux ou d'autres parties prenantes, y compris la société civile, à adopter de nouvelles pratiques)

Trop tôt pour faire de commentaires.

3.5 Comment une analyse de l'égalité des sexes a-t-elle été appliquée et intégrée dans le projet?

03 communes sur les 10 communes pilotes sont dirigées par des Mairessees, ce qui permettra au projet de démontrer l'affirmation des femmes en matière de leadership dans la gouvernance locale.

De plus, la proportion du nombre de femmes dans les organes dirigeants des OSC grantees (RTRSM, RADIO COALITION) est plus de 50%.

Toutefois, l'enquête baseline va fournir des données ventilées par sexe qui permettra cette analyse genre. De même, l'équipe a déjà entamé le développement ou l'adaptation des outils qui tiennent compte de l'égalité des sexes et de l'inclusion sociale

3.6 Suivi, évaluation et apprentissage (SEA). (a) De quelle manière le système SEA a-t-il aidé le projet à ajuster son cours et à apporter des améliorations au cours de la dernière année? (b) Jalons. Veuillez-vous reporter à la lettre de décaissement - Annexe 4 et évaluer la réalisation des étapes clés du projet pour l'année écoulée telles que définies dans le document.

Evaluation de la réalisation des étapes clés du projet (milestones)

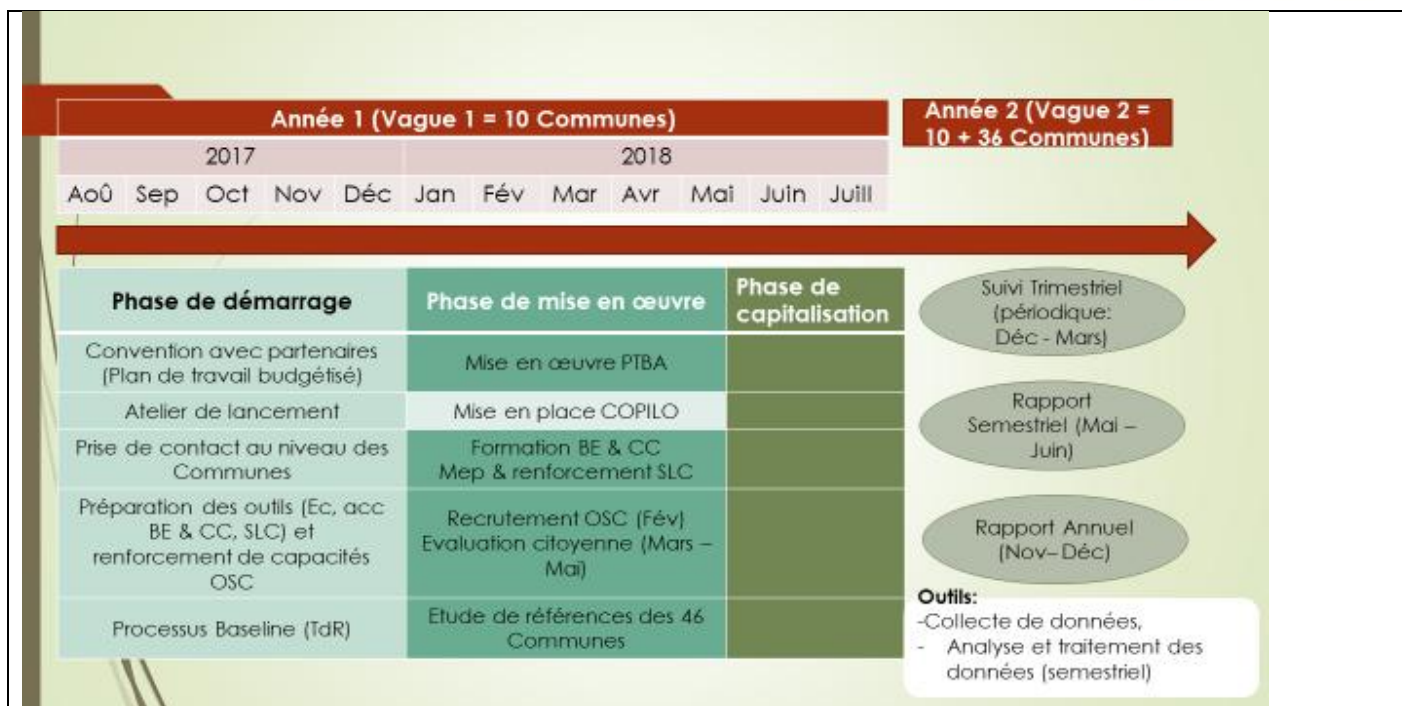
Composantes 1 & 2

- Après la mise en place de l'équipe du projet, le Plan de travail annuel a été revu avec l'implication des principaux partenaires et parties prenantes (PTBA), tandis que la matrice de résultats n'a pas été touchée.
- Conventions avec les principaux partenaires du projet (HELVETAS, RTRSM et Coalition des RADIOS) sont élaborées et approuvées par la Banque Mondiale. Les conventions ont été signées et le déblocage des premières tranches ont été réalisées. Les conventions de partenariat avec la plateforme des acteurs du foncier SIF et la Plateforme de Organisations de la société civile de Madagascar ROHY sont en bonne voie vers la finalisation.
- Le rapport semestriel comprend la description des activités en cours pour collecter et analyser des informations sur les priorités des citoyens, les capacités locales, les contextes d'économie politique locale et sectorielle dans 46 municipalités et 3 secteurs. Ces activités se rapportent à l'élaboration des TDR (manuel) du système de suivi et d'évaluation, ainsi que les TDR de l'étude « baseline » qui sont soumis pour non objection à la Banque.
- Les Plans annuels de collaboration avec les Communes et les SLC, et le cadre de collaboration avec les OPCI élaboré : activité en cours, un premier jet de convention avec les communes est élaboré après une première prise de contact avec chacune d'elles. Des conventions de partenariats avec ces communes pilotes seront établies au plus tard mi-février 2018.

Composante 3

- L'équipe de projet a été mise en place pendant le 1er semestre du projet, les TDR clarifiant les rôles et responsabilités validées par la Banque Mondiale
- Les termes de référence du système de suivi, évaluation et d'apprentissage est soumis pour validation à la Banque Mondiale, les termes de référence élaborées pour l'étude de référence (baseline) du projet ont reçu la non objection de la Banque Mondiale, la suite du processus consiste à l'appel d'offres pour engager un Prestataire de service spécialisé externe.

Ci-après la visualisation du chronogramme qui montre les actions à réaliser durant le premier semestre 2018 de l'année :



3.7 Gestion de projet et développement institutionnel

(a) *La performance globale de l'équipe de projet*

La performance du Projet est jugée satisfaisante par la Banque Mondiale à l'issu de la dernière mission d'appui effectué à la fin de l'année 2017 (cf Aide-mémoire de la Mission). En effet, malgré la courte période effective de mise en œuvre du projet à cause du retard de déblocage de fonds par rapport à la date de signature de l'accord, l'équipe est arrivée à comprendre elle-même les fondamentaux du projet CIMS I d'abord, puis à introduire et partager auprès des partenaires de mise en œuvre et des partenaires cibles (communes) les objectifs, approche et la démarche prévue par le projet. Toutefois, cette première période a été marquée par les contraintes administratives et procédurières, tels que la mise en œuvre des outils de gestion (client connexion, STEP, gestion financière) spécifiques à la collaboration avec la Banque Mondiale, mais ayant quand même affecté négativement la performance du projet.

Faisant suite à cette période d'imprégnation, les défis sont dans la mise en cohérence des rôles et fonctions de chacun des membres de l'équipe (accompagnement de dynamiques d'acteurs, gestion financière et institutionnelle, suivi-évaluation et gestion de connaissance) pour l'efficacité et l'efficience de l'intervention du projet. Il est prévu d'augmenter et d'intensifier les contacts et les appuis directs auprès des cibles du projet.

(b) *les contributions éventuelles du projet au renforcement institutionnel de l'organisation*

Le projet contribue effectivement au développement institutionnel de l'ONG SAHA en partageant aux autres acteurs de l'organisation les fruits des réflexions développées relatives au domaine thématique redevabilité sociale et participation citoyenne au niveau local, national voire internationale. La gestion de connaissance qui est une composante à part entière du projet permettra à l'organisation de profiter des résultats de la capitalisation du projet.

(c) *contributions au renforcement des capacités des OSC partenaires ou mentee, le cas échéant*

Le renforcement de capacité des OSC partenaires / grantees a été surtout axé sur l'adaptation des outils propres à chacune des organisations par rapport aux paramètres propres des acteurs cibles du projet et par rapport aux

approches/ démarches prévues par le projet. Le défi consiste dans l'avenir à rendre ces OSC comme des véritables acteurs d'innovations consistant à l'adaptation des pratiques et des outils aux contextes spécifiques des cibles.

3.8 Changement de comportement

Pas d'éléments concrets à mettre car les actions opérationnelles n'ont pas encore commencé.

4. Comment le soutien du GPSA et de la Banque mondiale en matière de renforcement de capacités et / ou de gestion de connaissances ont-t-ils pu bénéficier au projet au cours de la période considérée ?

a) Appuis du GPSA au renforcement des capacités

L'appui de l'équipe GPSA/WB a été surtout consistant dans les 3 premiers mois de la phase de démarrage du projet par rapport à l'accompagnement de l'ONG SAHA afin de mieux comprendre les enjeux stratégiques du grant GPSA, ainsi que la compréhension des concepts clés du thème « redevabilité sociale ».

b) Participation et relations avec TTL de la Banque mondiale

La participation du TTL a été ressentie comme très pertinente dans cette période de démarrage, ayant permis d'accélérer le déblocage de certaines situations liées aux contraintes administratives et procéduriales. La mobilisation des partenaires stratégiques gouvernementaux et étatiques a été facilitée par l'intervention du TTL.

c) Les gestions de connaissances et les initiatives d'apprentissage du GPSA (telles que la participation à la plateforme de connaissances, l'échange de connaissances avec les pairs bénéficiaires, l'utilisation des connaissances du GPSA et des produits d'apprentissage et de soutien).

La participation aux deux forums GPSA Internationaux du Directeur du projet CIMSI a été très bénéfique pour la direction du projet, grâce à l'enrichissement des outils déjà existants dans l'organisation, et à la compréhension de la place et des rôles du suivi-évaluation et de la gestion de connaissance au sein du projet

d) Avez-vous des suggestions pour améliorer le soutien et les renforcement des capacités et la gestion des connaissances de la GSPA / Banque mondiale?

Pas de commentaires pour le moment

Annexes

- Note analytique sur les facteurs contextuels des 3 secteurs dans les 10 communes
- Manuel du suivi et évaluation du projet